

**PROCES-VERBAL N°25 DE LA REUNION
CONSEIL MUNICIPAL du 11 avril 2024 à 20H**

Convocation en date du : 29 mars 2024

Présidence : Madame Béatrice PRITZY

Lieu : Petite salle – Chapelle d 'Huin

Membres en exercice : 14

Secrétaire de séance : Laurie MAUGAIN

Présents: Béatrice PRITZY, Jean-Michel GUIGNARD, Cédric BRAGARD, Bruno DECOURVIERES, Claude DESCOURVIERES, Marie-Odile GARNIER, Pascal GARNIER, Robert GUYOT, David LETONDAL, Laurie MAUGAIN, Mikaël NICOLAS, Christophe REGNIER.

Absents : Maxime GIRARD et Philippe GROS.

12 membres présents à la réunion : Quorum atteint

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du PV du Conseil Municipal n° 24 du 21 mars 2024
- Vote des taux de fiscalité directe locales 2024
- Vote du budget 2024
- Travaux Rue de Pontarlier
- Questions diverses

Validation du procès-verbal n° 24 de la réunion du 21 mars 2024.

1. Vote des taux de fiscalité directe locales 2024

Le Maire présente les différents taux de fiscalité directe appliqués en 2023 et la nouvelle base d'imposition 2024. Au vu de ces chiffres, le Conseil Municipal à l'unanimité souhaite ne pas augmenter les taux en 2024. Le produit attendu est de 110 159.33€.

TAXES	BASE 2023	BASE 2024	TAUX	PRODUITS ATTENDUS
TFB	$325136 \times 0.27 = 87787$	342800	0.27	92556
TFNB	$126371 \times 0.1043 = 13180$	131100	0.1043	13673.73
TH	$29623 \times 0.128 = 3790$	30700	0.128	3929.6
	104 757 €			110 159.33 €

DCM 1 11 04 2024

2. Vote du budget 2024

Le Maire présente au conseil municipal le budget communal 2024 et ses annexes (bois, eau, assainissement et lotissement).

Le conseil municipal approuve et vote à l'unanimité les budgets 2024.

Investissements prévus :

- Combette des Chaux : 260 000 €
- Rénovation logements et bâtiments communaux : 40 000 €
- Aménagement de la Rue de Pontarlier
- Réseaux et voiries : 50 000 €

DCM 2 11 04 2024

3. Travaux Rue de Pontarlier

Le SYDED prévoit d'enfouir les réseaux secs sur une partie de la rue sur 260 mètres (du 6 au 25). Le SYDED prend en charge 100% du génie civil et l'ensemble des travaux électriques mais ne peut pas financer la fourniture et la pose des réseaux de télécommunication ainsi que la fourniture et pose de l'éclairage public (gainés, câbles et matériel).

Les couts des travaux envisagés restant à charge à la commune sont estimés à environ 25 000 € HT (9 000 € HT travaux de télécommunication et 16 000 € HT travaux d'éclairage public).

Il a semblé important au conseil municipal d'en profiter pour remplacer une partie de la conduite d'eau et refaire la bande de roulement.

Une mission de maitrise d'œuvre est nécessaire en vue d'établir un marché public relatif à l'aménagement VRD de la Rue de Pontarlier.

4. QUESTIONS DIVERSES

- Le conseil d'école s'est réuni mardi 9 avril 2024 sur la proposition de l'équipe enseignante pour changer les horaires journaliers : 8H30 à 12H et 13h30 à 16H. Ces nouveaux horaires vont être soumis à l'inspection d'académie en vue de leur application à la rentrée de septembre 2024.
- Combette des Chaux : 2 possibilités s'offrent à la commune pour son devenir : OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) sur toute la parcelle ou vente de la ferme et OAP sur le reste de la parcelle. Le CM refuse ces 2 propositions et demande à ce que toute la surface soit maintenue en terrain constructible.
- Urbanisme : DP déposée par Ludovic ORSAT pour un abri de jardin rue des Tilleuls. Le CM s'interroge sur le retrait à respecter par rapport à la voie communale et la gêne occasionnée pour la visibilité.
- Employé communal : Franck SIEVERT de LEVIER s'est présenté pour le poste d'employé communal. Le conseil Municipal donne un avis favorable pour un CDD de 6 mois avec une période d'essai de 1 mois.
- Fêtes des mères : Il est proposé aux mamans du village une entrée au spectacle des « Etoiles noires » samedi 18 mai à la salle Pourny à Pontarlier. Pour les personnes qui ne pourraient y assister, la municipalité offrira une plante.

La séance est levée à 23 heures.

Le secrétaire de séance,
Laurie MAUGAIN.

Le Maire,
Béatrice PRITZY.